



PROCES VERBAL N° 04

Ce PV comporte deux sections :

- **CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**
- **CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

Réunion du : **Mardi 6 décembre 2022**

Présents : Madame Claudette AGERT,
Messieurs José DUARTE, Roland GENIEYS, Daniel SALDANA, Yvon SEVALLE,

Absents excusés :

Assiste : Madame Florence PIFFARD, référente administrative

*Le Procès-Verbal n° 3 est lu et approuvé.
Le Procès-Verbal n° 3 est validé par la C.F.T.I.S.*

PROCHAINE REUNION LE 16 JANVIER 2023

Glossaire :

C.F.T.I.S. : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. : Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

A.O.P. : Arrêté d'Ouverture au Public

A.A.C. : Attestation Administrative de Capacité

PV CDS : Procès-Verbal de la Commission De Sécurité

SYN : Terrain Synthétique



PROCES-VERBAL N° 04

SECTION CLASSEMENT DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

INFOS : Les présents « classements Ed 2021 » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la CFTIS après vérification et confirmation.

RETOUR CFTIS pour classements validés

PV CFTIS N° 5 du 15.12.2022 – INSTALLATIONS

TEYRAN - STADE JEAN-PIERRE JARIOD - NNI 343090101

Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 22/08/2032.

ALES - STADE PIERRE PIBAROT - NNI 300070101

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prononce un classement de cette installation en Niveau T2 PN jusqu'au 15/12/2027.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENTS

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

SALLELES D'AUDE – Stade ST EXUPERY – NNI 113690101

Cette installation est classée Niveau T7 PN jusqu'au 02.03.2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T6 SYN en date du 15.09.2022 et du document transmis :

- Rapport Labosport du 04.10.2022,
- A.O.P. du 20.09.2022

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T6 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

MAS SAINTES PUELLES – Stade MUNICIPAL – NNI 112250101

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 06.02.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 06.09.2022,

*La Commission précise que pour un classement de niveau T5 :
- La mise en place de bancs de touche officiel est obligatoire.*

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T6 jusqu'au 06.12.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

COURSAN – Stade SAINTE MARIE 1 – NNI 111060101

Cette installation était classée Niveau T7 jusqu'au 05.03.2022

A la suite du courrier de la Mairie,

La CRTIS propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 06.12.2032

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

ONET LE CHATEAU – Complexe Sportif LE TRAUC N° 1– NNI 121760601

Cette installation était classée Niveau T5 jusqu'au 07.08.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 en date du 01.12.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 01.12.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le maintien de classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 06.12.2032

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

ISLE EN DODON – Stade MUNICIPAL N° 2 – NNI 312390104

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 13.09.2022, et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 15.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 jusqu'au 06.12.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAIT DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

MAUGUIO – Stade BISCIGLIA HAT TRICK – NNI 341540401

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 13.09.2032

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau FootA5 en date du 24.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A5 jusqu'au 06.12.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

TEYRAN – Stade JEAN PIERRE JARIOD – NNI 343090101

Cette installation est classée Niveau T5 SYN jusqu'au 22.08.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T5 SYN en date du 12.05.2022, et des documents transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 16.05.2022,
- Rapport C2S du 12.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

1.3 Changements de Niveau de classement

FRONTIGNAN – Complexe Sportif LUCIEN JEAN 2 – NNI 341080102

Cette installation est classée Niveau T5 jusqu'au 07.10.2029

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 20.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 jusqu'au 06.12.2032

FRONTIGNAN – Complexe Sportif LUCIEN JEAN 3 – NNI 341080103

Cette installation est classée Niveau T7 SYN jusqu'au 01.10.2030

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 20.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 SYN et **transmet la demande à la C.F.T.I.S. pour décision**

THEZAN LES BEZIERS – Stade MUNICIPAL – NNI 343100101

Cette installation est classée Niveau T6 jusqu'au 03.02.2026

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 08.09.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 06.12.2032, sous réserve de la réception d'une AOP / AAC avant le 31.12.2022

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

VINCA – Stade PAUL COUEFFEC – NNI 662300101

Cette installation était classée Niveau T7 jusqu'au 05.03.2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 13.10.2022 et du document transmis :

- Attestation Administrative de capacité du 13.10.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 jusqu'au 06.12.2032

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux
- 4.2 Confirmations de niveau de classement
- 4.3 Changements de niveau de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1 Classements initiaux

SALVAGNAC – Stade LA ROSIERE – NNI 812760102

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 18.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 06.12.2032

SALVAGNAC – Stade LA ROSIERE – NNI 812760103

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau A8 en date du 18.11.2022,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOTA8 jusqu'au 06.12.2032

1.2 Confirmations de Niveau de Classement

1.3 Changements de Niveau de classement

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.1 Classements initiaux

4.2 Confirmations de niveau de classement

4.3 Changements de niveau de classement

4.4 Retraits de classement

5. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de Niveau de Classement**
- 1.3 Changements de Niveau de classement**

2. RETRAITS DE CLASSEMENT

3. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

4. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 4.1 Classements initiaux**
- 4.2 Confirmations de niveau de classement**
- 4.3 Changements de niveau de classement**

5. AFFAIRES DIVERSES

SECTION CLASSEMENT DES ECLAIRAGES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

***Vu le règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives
adopté par l'assemblée générale de la FFF le 12 mars 2021.***

La CRTIS rappelle que le classement de l'éclairage d'une installation est effectif uniquement lorsque l'installation est classée.

DOCUMENTS A FOURNIR :

AVIS PREALABLE :

- *Un imprimé de demande d'avis préalable pour un classement d'un éclairage daté et signé par le propriétaire de l'installation.*
- *Une Etude d'éclairage*
- *Un Plan de l'aire de jeu (1/200ème) avec indication cotée des projecteurs par rapports aux lignes de touche et de but.*
- *Un Plan de masse (1/500ème)*

CLASSEMENT INITIAL (Foot A11) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

En cas de demande de classement initial sans avoir obtenu au préalable un avis favorable de la CRTIS, le dossier sera complété par les documents demandés pour un dossier d'avis préalable (Voir ci-dessus).

CLASSEMENT INITIAL (Futsal) :

- *Un imprimé de demande de classement initial d'un éclairage Futsal (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*
- *Un rapport de vérifications des installations électriques émanant d'un organisme de contrôle technique accrédité*
- *Un plan de coupe précisant la hauteur minimum de feu.*

CONFIRMATION DE CLASSEMENT :

- *Un imprimé de demande de confirmation de classement d'un éclairage (1ère page daté et signé par le propriétaire de l'installation). Le document sera complété et validé par la CRTIS.*

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement

CASTELNAUDARY – Stade PIERRE DE COUBERTIN – NNI 110760101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E5 jusqu'au 12.03.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 29.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 280 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40 (E5 : ≥0.5)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 30.08.2023

NARBONNE – Parc des Sports de l'AMITIE 1 – NNI 112620101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E4 jusqu'au 24.09.2021

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 08.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 588 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.44 (E5 : ≥0.5)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 08.11.2026

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

COLOMBIES – Stade MUNICIPAL – NNI 120680101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 07.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 15.11.2022
 - Éclairage moyen horizontal (EhMoy) : 186 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.19 (E6 : ≥ 0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.40

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 15.11.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

CASTANET TOLOSAN – Complexe Sportif de LAUTARD N° 2 – NNI 311130102

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 25.08.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 07.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 153 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.34 (E6 : ≥0.4)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.47

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 07.11.2024

MONTJOIRE – Stade MUNICIPAL – NNI 313830101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 09.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 24.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 107 lux (lm) (E6 : mise en service 150 lux maintenu 120 lux)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 24.11.2024

TOULOUSE – Parc des Sports STADIUM – NNI 315550101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau 14 jusqu'au 28.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E1 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé en date du 22.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 2581 lux (Im)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.73
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.85

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E1 transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

1.3 Changements de niveau de classement

FONBEAUZARD – Stade MUNICIPAL 1 – NNI 311860101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 08.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 27.10.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 170 lux (Im)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 27.10.2022

LACROIX FALGARDE – Stade UGO SADACA – NNI 312590101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EEntraînement jusqu'au 17.11.2018

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 10.11.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 88 lux (Im)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.05 (E7 : ≥ 0.4)

La C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 10.11.2024

LARRA – Complexe Sportif CAVAILLE – NNI 315920201

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau E7 jusqu'au 03.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de confirmation de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 03.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 203 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 03.11.2022

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

AGDE – Stade Daniel RIVALTA 2 – NNI 340030202

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 08.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 54 lux (lm)
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.37 (E7 : ≥ 0.4)

Au vu des valeurs relevées, la C.R.T.I.S. référence le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU EEntraînement jusqu'au 08.11.2024

FABREGUES – Stade ROBERT CARLES – NNI 340950102

L'éclairage de cette installation est classé EEntraînement jusqu'au 26.01.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 01.12.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 01.12.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 209 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 01.12.2026

SERIGNAN – Complexe Sportif MARCEL AITA 1 – NNI 342990101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22.11.2022

- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 22.11.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 106 lux (lm) (E6 : mise en service 150 lux maintenu 120 lux)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 22.11.2024



1.2 Confirmations de niveau de classement

AGDE – Stade LOUIS SANGUIN 1 – NNI 340030101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 24.07.2018

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 08.11.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 342 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.61
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.74

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 08.11.2026

CLAPIERS – Stade HELIOS GUIJARRO – NNI 340770102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 25.02.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08.09.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 08.09.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 165 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 08.09.2024

FRONTIGNAN – Complexe Sportif LUCIEN JEAN 1 – NNI 341080101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 05.12.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 29.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 212 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 29.11.2024

JACOU – Stade YVES MANDLER 2 – NNI 341200102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 16.06.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 24.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 159 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.35
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.55

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 24.11.2024

ST GELY DU FESC – Stade DE LA VALENE – NNI 342550201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 15.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26.10.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 26.10.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 114 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.23
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.44

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 26.10.2024

SETE – Stade LOUIS MICHEL – NNI 343010101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E4 jusqu'au 25.11.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 24.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 507 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.80

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E4 transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

1.3 Changements de niveau de classement

JACOU – Stade YVES MANDLER 1 – NNI 341200101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 25.02.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 24.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 153 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 24.11.2024

ST THIBERY – Stade MUNICIPAL – NNI 342890101

L'éclairage de cette installation était classé en Niveau EEntrainement jusqu'au 17.01.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 10.11.2022

- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 170 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 10.11.2026

SETE – Stade GEORGES BAYROU – NNI 343010201

L'éclairage de cette installation était classé en E4 jusqu'au 23.02.2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 29.11.2022
- Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 298 lux (lm)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 29.11.2024

1. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

2. AFFAIRES DIVERSES

DISTRICT DU LOT

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

- 1.1 Classements initiaux**
- 1.2 Confirmations de niveau de classement**
- 1.3 Changements de niveau de classement**

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

ARGELES SUR MER – Stade ERIC CANTONNA – NNI 660080301

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E4 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 11.07.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux en date du 12.09.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 374 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.64
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.82

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E4 transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

PERPIGNAN – Stade JEAN LAFFON 1 – NNI 661360101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 16.01.2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 14.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 137 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.51
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.73

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 14.11.2024

PERPIGNAN – Stade VERNET SALANQUE – NNI 661360801

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 15.12.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhM) : 128 lux (lm)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.56
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.74

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 07.11.2024

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

LE MASNAU MASSUGUIES – Stade NICOLAS CARAYON – NNI 811580101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande initial de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.R.T.I.S. en date du 24.11.2022
 - Eclairage moyen horizontal (EhMoy) : 176 lux (led)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.54
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.78

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 24.11.2026

1.2 Confirmations de niveau de classement

1.3 Changements de niveau de classement

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement

MONTAUBAN – Stade du SAULOU – NNI 821210901

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 13.10.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 10.11.2022
 - Éclairage moyen horizontal (EhMoy) : 154 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 10.11.2024

1.3 Changements de niveau de classement

VILLEBRUMIER – Stade GROSAIZE 1 – NNI 821940101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 30.09.2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02.11.2022
- Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la C.D.T.I.S. en date du 07.10.2022
 - Éclairage moyen horizontal (EhM) : 187 lux (Im)
 - Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.44
 - Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 07.10.2024

2. DEMANDES D'AVIS PREALABLES

3. AFFAIRES DIVERSES

=====

La Secrétaire
Claudette AGERT

Le Président C.R.T.I.S., L.F.O.
Daniel SALDANA